

Pour une bibliothèque numérique universelle

On se souvient de ce qu'écrivait Jorge Luis Borges dans *Fictions*: « *Quand on proclama que la Bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant. Tous les hommes se sentirent maîtres d'un trésor intact et secret*¹. » Tel aurait pu être le sentiment de l'humanité tout entière à l'annonce faite le 14 décembre 2004 par les dirigeants de Google Print de numériser en six ans environ quinze millions de volumes provenant des campus universitaires de Stanford, Michigan, Harvard, Oxford et de la New York Public Library. Or, même aux États-Unis, la nouvelle ne recueillit pas un assentiment unanime.

Jean-Yves Mollier

Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines
jean-yves.mollier@uvsq.fr

Le président de l'Association des bibliothécaires américains, Michaël Gorman, souleva, trois jours après cette retentissante déclaration, le problème posé par un instrument de recherche qui sélectionne, par reconnaissance optique, des pages plutôt que des ouvrages complets et déconstruit ainsi tout le travail accumulé par des générations de spécialistes du livre. Puisqu'on ne peut réduire un ouvrage à la somme de ses parties², il est très vain et encore plus illusoire de croire qu'on aura assuré un progrès décisif en permettant aux hommes de retrouver rapidement telle ou telle information figurant dans un livre numérisé.

Un mois plus tard, le président de la Bibliothèque nationale de France, Jean-Noël Jeanneney, publiait dans le journal *Le Monde*, un article intitulé *Quand Google défie l'Europe*³. Appelant l'Europe à relever le défi,

il demandait aux pouvoirs publics de réagir et d'imaginer un scénario encourageant la riposte face à une offensive considérée comme de nature fondamentalement impérialiste. Convoqué au palais de l'Élysée le 16 mars suivant par le président de la République, Jacques Chirac, Jean-Noël Jeanneney recevait l'assurance que la France formulerait bientôt des propositions adressées à ses partenaires au sein de l'Union européenne.

Deux jours après cette entrevue, je prononçais, dans l'auditorium de la BnF, devant un parterre d'élus, maires ou adjoints délégués à la Culture, réunis pour l'assemblée générale de leur fédération, une conférence inaugurale intitulée « Faut-il fermer les bibliothèques⁴? ». Sous ce titre volontairement

1. Jorge Luis Borges, « La Bibliothèque de Babel », in *Ficciones*, Buenos Aires, 1956; traduction française, *Fictions*, Paris, Gallimard, collection « Folio », 1997, p. 76.

2. M. Gorman, cité par Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*, 2^e édition, Paris, Mille et une nuits, 2006, p. 117.

3. J.-N. Jeanneney, « Quand Google défie l'Europe », *Le Monde*, 23-24 janvier 2005. Nous signalons que Bruno Racine, président du Centre Pompidou, a remplacé Jean-Noël Jeanneney à la présidence de la BnF le 2 avril 2007 (Ndlr).

4. J.-Y. Mollier, « Faut-il fermer les bibliothèques? », in *La lecture publique: un enjeu fondamental des politiques publiques?*, compte rendu du colloque organisé par la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la Culture le 18 mars 2005 à la BnF, Saint-Étienne, FNCC, 2006.

Jean-Yves Mollier est professeur des universités, directeur de l'école doctorale Cultures, Organisations, Législations à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Auparavant directeur du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, il a notamment écrit *L'argent et les lettres: histoire du capitalisme d'édition (1880-1920) (1988)*, Louis Hachette: le fondateur d'un empire (1800-1864) (1999) et *Le camelot et la rue: politique et démocratie au tournant des XIX^e et XX^e siècles (2004)*, publiés par Fayard.

choisi pour son caractère provocateur et alarmiste, je dénonçais une vision techniciste des problèmes de lecture publique et incitais les représentants de la nation à se saisir du projet Jeanneney tout en le modifiant sur un point essentiel⁵. Il ne s'agissait pas tant en effet de s'orienter vers une riposte de type politique et interétatique, toujours délicate et longue à mettre en œuvre, que de réfléchir au fond de la question, à savoir la promotion d'une véritable égalité de tous les hommes dans l'accès à la société de la connaissance et de l'information. De ce point de vue, concevoir une structure européenne, capable de numériser les ouvrages détenus dans les grandes bibliothèques publiques des vingt-cinq pays concernés était un pas utile mais qui se heurte à la pluralité des langues parlées dans cet espace et, surtout, à leur poids inégal dans la compétition scientifique et technique.

Pour éviter la surreprésentation des « grandes » langues qui ont historiquement pesé sur le développement du continent européen, l'espagnol, le français, l'italien, l'anglais et l'allemand au premier chef, il me semblait urgent d'explorer le projet d'une sorte de réconciliation linguistique entre colonisateurs et colonisés. En partant de l'exemple bien connu des langues portugaise et castillane qui sont désormais davantage parlées en dehors de la péninsule Ibérique que dans leur territoire de naissance, il devenait loisible d'esquisser les contours d'une véritable bibliothèque numérique universelle.

N'étant la propriété de personne mais gérée par tous, éventuellement placée sous l'égide d'un grand organisme de coopération internationale, tel l'Unesco, cette Bibliothèque de Babel fonctionnerait comme une interconnexion de moteurs, rassemblés par familles de langues, et ensuite reliés entre eux pour en renforcer la compatibilité⁶. Contournant ainsi le risque de voir la France dominer la numérisation des imprimés en français ou l'Espagne ceux en castillan et le Royaume-Uni les textes en anglais,

Pour éviter la
surreprésentation
des « grandes » langues
qui ont historiquement pesé
sur le développement
du continent européen,
il me semblait urgent
d'explorer le projet
d'une sorte
de réconciliation
linguistique entre
colonisateurs et colonisés

ce rassemblement des espaces linguistiques contraindrait chaque pays à admettre que sa langue n'existe que grâce à l'enrichissement permanent que lui procurent tous ceux qui la parlent, en dehors de tout contexte national, et que c'est bien ce trésor de l'humanité qu'il s'agit de préserver en refusant d'en confier la garde à une entreprise privée, que ce soit Google, Microsoft ou Xerox, parce que seules des motivations de type universaliste sont susceptibles de le protéger des

altérations que ne manqueraient pas de lui faire subir des intérêts privés ou strictement nationaux.

Une solution étatique ?

Il ne s'agit nullement de nier ici le côté extrêmement positif de la démarche entreprise par Jean-Noël Jeanneney depuis fin 2004 et qui a abouti, récemment, à la décision de la Commission européenne de financer des « centres de compétence pour la numérisation⁷ ». Chargés d'accélérer et de faciliter cette mise à disposition du public de cinq à six millions de livres dans un délai très court, ces fonds d'encouragement ont pour but d'aider les États à mettre au point leur système commun de numérisation, préfiguration d'une bibliothèque virtuelle européenne, cette BNE qu'appelle de ses vœux le président de la Bibliothèque nationale de France.

Partant de l'exemple français du site Gallica qui offre aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de volumes en accès gratuit et du programme de numérisation des journaux les plus représentatifs de la vie politique au XIX^e siècle, *Le Figaro*, *L'Humanité* et quelques autres, le patron de la BnF a obtenu l'engagement du gouvernement français en faveur d'un moteur de recherche européen dont l'ambition est de mettre en ligne environ 500 000 volumes par an⁸ grâce à un budget qui pourrait s'élever, à terme, à une dizaine de millions d'euros. La sophistication des machines à scanner, qui lisent et reproduisent à l'heure actuelle, sans intervention humaine, un livre en huit minutes, leur amélioration prévisible et la baisse des coûts de manipulation qui s'ensuivra permettent d'envisager des progrès rapides dans la décennie à venir.

Déjà, en France, le ministère de la Culture recense plus de trente bibliothèques publiques qui participent

5. J.-N. Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe*, 1^{re} édition, Paris, Mille et une nuits, avril 2005.

6. J.-Y. Mollier, « Faut-il fermer les bibliothèques ? », *op. cit.*

7. J.-N. Jeanneney, *op. cit.*, p. 28.

8. *Ibid.*, p. 128.

à cet effort de façon totalement désintéressée. Le site des bibliothèques nationales européennes - The European Library ou TEL - tient lui aussi à jour une liste des fonds numérisés disponibles gratuitement. On peut citer la base « Joconde⁹ » avec ses milliers de reproductions d'œuvres d'art, ou la base « Enluminures¹⁰ » de manuscrits médiévaux richement illustrés. La Library of Congress de Washington a suivi avec le lancement de son programme patriotique intitulé American Memory¹¹. Les Archives nationales du Canada ont fait de même et la Bibliothèque d'Alexandrie, récemment ouverte en Égypte grâce à la solidarité internationale, a initié le programme dit « The Million Book Project » qui va lui permettre, en partenariat avec plusieurs grandes universités américaines, de scanner un million d'ouvrages et de les proposer, toujours gratuitement, à ses lecteurs.

De cette manière devrait commencer à se combler le fossé séparant les institutions les mieux dotées des autres, ou le Nord du Sud. S'il faut demeurer prudent à ce sujet, car l'écart ne disparaîtra que lorsque la totalité des fonds d'une bibliothèque sera disponible sur écran plat chez ses partenaires, ce qui est probablement une utopie, il convient d'encourager toutes ces initiatives. L'Inde, la Chine l'ont bien compris qui ont multiplié les centres de numérisation et, dans le premier cas, la décision de reproduire les textes de toutes les grandes langues de ce sous-continent - dix-huit officiellement reconnues - est encore plus intéressante. On sait en effet que, par le biais de la traduction, le monde ne connaît guère de la littérature indienne que les livres qui sont imprimés sur place en anglais, tels *Les versets sataniques* de Salman Rushdie, mais il ignore le plus souvent la production d'ouvrages en

hindi, en bengali, sans parler des idiomes en usage au Bihar ou dans le Gujarat, totalement ignorés de l'édition internationale et des *majors* qui la dominent¹².

En ajoutant à ces initiatives étatiques celles qui émanent d'associations humanitaires, de fondations privées dans le domaine muséal ou de défis individuels comme ce programme Gutenberg réalisé par un Américain, Michaël Hart, afin d'offrir au public le plus grand nombre possible d'œuvres tombées dans le domaine public et donc libres de droits, on obtient dès aujourd'hui une récolte assez extraordinaire si l'on sait utiliser astucieusement les ressources d'internet.

Toutefois, à ce stade, des différences considérables s'observent puisque le niveau d'équipement de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud et de la partie la plus rurale de l'Asie est très inférieur à ce que l'on trouve en Amérique du Nord et en Europe. La décision d'équiper en bornes dites wi-fi toute une série de villes riches - New York, Londres et Berlin par exemple - va permettre bientôt à n'importe quel utilisateur disposant d'un simple ordinateur et d'un logiciel le reliant à internet de naviguer sans difficulté et sans payer le prix habituel d'une connexion sur la Toile. Il va de soi que l'habitant de ces cités verra son avantage s'accroître sur le paysan du Sahel, l'Indien de l'Altiplano ou l'ouvrier de Karachi. La prise en compte de ces disparités, qui vont sans doute augmenter et non diminuer dans les années à venir, doit inciter les États à prévoir dès maintenant des mesures de compensation ou de rattrapage, ce qui veut dire ne pas renoncer à construire des bibliothèques et des médiathèques en équipements traditionnels sous

prétexte que la bibliothèque virtuelle universelle est en marche¹³.

Puisque l'extase ou le bonheur intégral dont parlait Borges n'est pas pour demain, il est nécessaire de demeurer vigilant dans ce domaine et de ne pas prendre l'ombre pour la proie ni le mirage pour l'oasis. Quand, dans un pays aussi riche que la France du début du XXI^e siècle, à peine 25 % des habitants disposant d'une bibliothèque municipale digne de ce nom

Dans l'Union européenne mise en place en 1957, la question linguistique est complexe et, souvent, source d'inégalités profondes

sont inscrits dans le réseau de lecture publique, il est évidemment capital de continuer à œuvrer pour faire venir dans ces institutions la partie la plus fragile, la moins éduquée et la moins favorisée de la population, celle qui, précisément, est encore tenue à l'écart de ce système.

Ce coup de projecteur rapide sur le maintien des inégalités sociales, éducatives et culturelles dans les pays du Nord a pour but d'aider à comprendre que les différences de statut des pays entre eux interdisent d'imaginer un passage à brève échéance des six milliards d'êtres humains qui peuplent la planète à l'heure d'internet, des moteurs de recherche les plus performants et de la numérisation, conçue comme le remède à tous les maux en matière d'inégalité dans l'accès à la société de la connaissance et de l'information.

9. <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm>

10. <http://www.enluminures.culture.fr>

11. <http://memory.loc.gov/ammem/index.html>

12. Catherine Servan-Schreiber, « Des modèles éditoriaux en Inde: implantation, concurrence, évolution », in *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, dir. Jacques Michon et Jean-Yves Mollier, Québec, Les Presses de l'université Laval; Paris, L'Harmattan, 2001, p. 330-338.

13. J.-Y. Mollier, « Faut-il fermer les bibliothèques? », *op. cit.*

C'est donc plutôt en conjuguant les efforts anciens avec les innovations les plus récentes que l'on peut espérer avancer dans la voie d'une égalisation des chances du plus grand nombre, ce qui repose la question de la nature des moteurs de recherche, étatique ou, au contraire élaborée de façon radicalement audacieuse.

Pour des moteurs de recherche fonctionnant par familles de langues

Nous l'avons dit en introduction, si un moteur européen chargé de concilier les intérêts des vingt-cinq ou vingt-sept États membres est sans doute préférable à autant de systèmes de navigation fonctionnant dans le cadre des frontières de chacun de ces espaces, sa réalisation risque de rencontrer les mêmes problèmes que la construction de la mythique tour de Babel. Dans l'Union européenne mise en place en 1957 par six pays, devenus douze puis quinze, vingt-cinq, et vingt-sept, la question linguistique est complexe et, souvent, source d'inégalités profondes.

Si les Flamands qui sont majoritaires au Nord-Ouest de la Belgique ont fini par désapprendre le français parlé par leurs voisins Wallons du Sud-Est, ce n'est pas seulement à cause de l'attractivité exercée par les Pays-Bas néerlandophones mais parce que le prolétariat des villes d'Anvers et de Gand ne voulait plus payer le prix d'une prospérité, réelle ou fantasmée, des villes frontalières de la France.

Dans l'ex-Yougoslavie, les haines allumées entre Croates, Serbes, Slovénes ou Bosniaques ne sont pas près de s'éteindre, de même que les hostilités nées, dans l'ancienne Tchécoslovaquie, de la séparation des deux États tchèque et slovaque. Les trois États baltes, avec leurs langues différentes, apparentées aux grands systèmes linguistiques des pays du Nord de l'Europe, finnois ou suédois, le bulgare, plus proche du russe, et le hongrois, du finno-ougrien, vont

ajouter aux difficultés inhérentes à toute tentative de faire cohabiter des nations parlant plus de quarante langues¹⁴.

De ce fait, nous nous interrogeons sérieusement sur la possibilité de construire, dans ce cadre interétatique qui tient à l'écart la Russie, l'Ukraine, la Serbie et la Turquie, une bibliothèque virtuelle européenne vraiment démocratique. Nous ne mettons en doute ni la bonne foi des concepteurs ni leur générosité mais nous sommes perplexes devant l'énormité de la tâche à accomplir. Compte tenu des différences de niveau de vie et de richesse nationale dans ces nations, de même que de l'avance de la France dont le budget affecté à la numérisation des imprimés est déjà de 3,5 millions d'euros par an, ce sont les livres conservés à la BnF, ou à la British Library si elle s'associe à ce projet, dans les bibliothèques nationales de Berlin, Rome et Madrid qui risquent d'être les plus présents et les mieux indexés dans le moteur de recherche commun.

Certes, qui dit numérisation des livres d'une institution ne dit pas pour autant exclusion des volumes publiés dans une autre langue puisque Paris possède des collections imprimées dans la plupart des idiomes du continent mais, reposant sur le principe du dépôt légal des œuvres par les éditeurs du pays considéré, chaque bibliothèque nationale est davantage un conservatoire des productions écloses sur son sol qu'un musée de la civilisation universelle. On peut alors craindre une surreprésentation inéluctable des livres et des journaux imprimés dans les langues des nations qui furent en position de dominer leur continent à un moment où à un autre de leur histoire, le castillan à cause du siècle d'or espagnol, le français en raison du rayonnement exceptionnel de sa culture

14. Maurice Olander, « L'Europe sauvée de Babel ? », in *L'Esprit de l'Europe*, dir. Antoine Compagnon et Jacques Seebacher, Paris, Flammarion, 1999, 3 vol., t. 2, p. 25-39.

du XVIII^e siècle à la Première Guerre mondiale, l'anglais depuis cette date et l'allemand et l'italien pour des raisons similaires¹⁵.

À ces appréhensions s'ajoutent des faits d'observation générale. Tous les pays ne sont pas attachés de la même manière à la défense de leur langue et de leur culture. Les nations qui composent l'Europe du Nord, Suède, Norvège, Danemark et Pays-Bas, se sont montrées extrêmement accueillantes envers la langue anglaise et n'ont pas vécu comme un traumatisme culturel le recul de leur idiome au profit de l'anglo-américain. Il suffit de regarder l'évolution de l'*Index translationum* de l'Unesco qui mesure, depuis le début des années 1930¹⁶, le volume des traductions d'un pays à un autre pour se convaincre rapidement de l'inégalité des échanges entre les espaces culturels et, pire, de l'aggravation de cette inégalité depuis le début des années 1950¹⁷. Si l'on a en effet assisté à une croissance du volume international des traductions, passé de 50 000 à 75 000 titres par an entre 1980 et 2000, la part de l'anglais dépasse les 60 % depuis 1995 alors qu'elle était située autour de 40 % en 1980. L'effondrement du russe, tombé de 11-12 % à 2,5 %, la stagnation du français à environ 10 % du marché, comme l'allemand, plutôt en progression, lui, le statut semi-périphérique de l'espagnol qui ne dépasse pas 2,6 %¹⁸ ne plaident pas pour une

15. Voir à ce sujet *Paris et le phénomène des capitales littéraires*, dir. Pierre Brunel, Paris, Presses de la Sorbonne, 1986, 3 vol., Jean-Yves Mollier, « Paris, capitale éditoriale des mondes étrangers », in *Le Paris des étrangers après 1945*, dir. Antoine Marès et Pierre Milza, Paris, Presses de la Sorbonne, 1995, p. 373-394, et Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.

16. L'*Index translationum* est en effet antérieur à la création de l'Unesco.

17. « Traduction: les échanges littéraires internationaux », in *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 144, septembre 2002, et Gisèle Sapiro, « Un révélateur des mutations du marché international du livre: les traductions (1980-2004) », à paraître dans le volume d'actes du colloque sur « Les contradictions de la globalisation éditoriale » tenu à l'EHESS en 2006.

18. G. Sapiro, article cité, et *Index translationum* de l'Unesco, séries statistiques annuelles pour la période 1980-2004.

vision angélique ou irénique du multiculturalisme et de la globalisation¹⁹. Bien au contraire, un économiste en concluait à ce que l'on appelait dans les années 1960 « la dégradation de la balance des termes de l'échange », expression communément utilisée pour dénoncer les pratiques néocoloniales apparues après les indépendances des pays d'Afrique et d'Asie.

À une époque où le Japon comme la Chine communiquent essentiellement avec les autres nations via l'anglo-américain et ne manifestent aucun zèle pour demander à leurs partenaires commerciaux un effort pour apprendre leurs langues, où la moitié de l'Afrique s'exprime en anglais et l'autre en français²⁰, on ne voit guère que l'arabe, pour des raisons d'ailleurs essentiellement religieuses, qui se montre vigilant quant à sa présence dans les grands systèmes de communication planétaire²¹. L'espagnol et le portugais connaissent une situation en apparence enviable puisque le castillan est davantage parlé en dehors de l'Espagne, en Amérique latine surtout, que dans son aire de naissance et qu'il en est de même du portugais en raison de la démographie brésilienne et du succès de la musique et de la culture de ce pays aujourd'hui.

Au-delà de ces faits, l'irrigation des langues et des cultures par les habitants des espaces autrefois dominés a modifié de fond en comble le rapport des hommes à la langue qu'ils parlent. Si, dans les années 1960, le français pouvait être perçu par certains

comme le langage du colonisateur ou de l'homme blanc, les œuvres d'Aimé Césaire et de Léopold Sédar Senghor, celles de Kateb Yacine et d'Ahmadou Kourouma ou encore celles de Ionesco, Cioran et Kundera²², ont profondément changé la perception de la langue aux Antilles, en Afrique francophone, au Québec ou dans cette partie de l'Europe de l'Est qui cultive une attitude de quasi-vénération envers elle²³.

Aujourd'hui, la créolité a contraint les français à regarder du côté des Amériques comme le portugais qui s'est profondément renouvelé au XX^e siècle en acceptant les apports du brésilien. Cette mutation des échanges

L'irrigation des langues et des cultures par les habitants des espaces autrefois dominés a modifié de fond en comble le rapport des hommes à la langue qu'ils parlent

entre les cultures a permis d'initier des relations différentes entre les peuples. L'œuvre de Jorge Amado a davantage contribué au rayonnement international du portugais que tout ce que ce pays a pu entreprendre dans ce but. Le castillan est plus connu à l'heure actuelle grâce à l'édition de ses poètes ou romanciers, qu'ils se nomment Gabriel García Márquez, Mario Vargas Llosa, Alejo Carpentier, Octavio Paz, Pablo Neruda ou Miguel

Ángel Asturias, que pour la production littéraire de la vieille Espagne. Ce pays a d'ailleurs tiré toutes les conséquences de ce ressourcement en transformant son Académie en institution représentative de la diversité de ce que l'on pourrait appeler « l'hispaniolité ». Cela explique que le président Hugo Chavez ait pu faire distribuer un million d'exemplaires du *Don Quichotte* dans les *Barrios* de Caracas en 2005, à l'occasion du quatrième centenaire de sa publication, car il considère que cette œuvre appartient autant au patrimoine des habitants de son pays qu'à ceux de la *Mancha* où avait grandi l'ingénieur hidalgo.

De ce fait, imaginer des moteurs de recherche conçus par familles de langues prend tout son sens si l'on va jusqu'au bout de cette logique, c'est-à-dire jusqu'au point où le choix des textes à numériser chaque année doit procéder des délibérations de tous ceux qui se sentent les héritiers de cette langue. Cela exige de mettre en place des espaces de concertation, autour des bibliothèques nationales de chacun des pays concernés, avec prise en compte des langues régionales et de leur apport à la culture du pays, ainsi du basque, du catalan et du galicien pour le castillan, du breton et de l'occitan pour le français ou du cantonais pour le chinois mandarin.

En demandant à l'Unesco de piloter un projet mondial de numérisation des trésors des bibliothèques nationales de tous les pays, on éviterait sans doute les tensions ou les frictions qui risquent de se produire entre partenaires d'inégale condition. Un tel parrainage serait en outre susceptible de contraindre les moteurs privés qui ont commencé leur entreprise de numérisation des volumes à une collaboration avec cette institution.

En conjuguant tous ces efforts, en songeant à numériser, ce qui est techniquement envisageable, une part essentielle des œuvres qui appartiennent aux cultures orales des

19. Voir J.-Y. Mollier, « Les stratégies des groupes de communication à l'orée du XXI^e siècle », article à paraître dans les actes du colloque sur « Les contradictions de la globalisation éditoriale », *op. cit.*

20. Du moins officiellement car, dans les faits, la plupart des peuples de ce continent parlent uniquement leurs langues vernaculaires, ce qui contribue au maintien de fortes disparités.

21. L'obligation de transmettre l'enseignement du Coran en langue arabe contribue au dynamisme international de cette langue; voir à ce sujet *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, dir. Franck Mermier, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, et Franck Mermier, *Le livre et la ville: Beyrouth et l'édition arabe*, Arles, Actes Sud/Sindbad, 2005.

22. Tous ces écrivains s'expriment et publient en français, quelle que soit leur langue d'origine.

23. P. Casanova, *op. cit.*, montre la quasi-obligation d'obtenir la consécration culturelle à Paris avant d'être considéré comme un écrivain majeur dans son pays de naissance.

pays où l'écrit est minoritaire, voire inexistant, on sauvegarderait sans doute des éléments du patrimoine mondial en voie de disparition ou de désintégration²⁴ et on archiverait ainsi une bonne part de la mémoire de l'humanité.

Dans cette tentative de raisonner à l'échelle planétaire plutôt qu'à l'échelon des nations ou des firmes privées, il ne s'agit pas de répéter l'erreur des folkloristes des années 1850-1950 qui essayaient d'approcher une improbable langue ou culture originelle, laquelle n'existait nulle part ailleurs que dans leurs fantasmes²⁵. Il faut au contraire partir d'une approche dialectique des phénomènes de langues et de cultures, organismes vivants, en perpétuelle mutation, nés un jour et susceptibles de mourir un autre, donc à saisir dans ce mouvement qui est constitutif de leur essence. Cela suppose d'enregistrer et de numériser, sur des supports techniquement irréprochables et assurés de ne pas disparaître demain, tout ce qui est apparu au centre comme à la périphérie des espaces culturels, parmi les élites ou les classes dominantes comme chez les dominés et les exclus.

Sans cette exigence démocratique fondamentale, l'accès de tous, des pauvres comme des nantis, à

la société de la connaissance et de l'information serait au mieux une illusion et, au pire, un leurre destiné à masquer les intentions des puissants.

Face à des groupes
de communication
extrêmement puissants,
et à des entreprises liées
aux nouvelles technologies
tout aussi agressives,
il convient
de se mobiliser
pour que la culture
ne se dégrade pas
et ne finisse par être
considérée comme une
vulgaire marchandise,
consommable, jetable
et périssable

En ce sens, le programme de Google Print doit être médité. À une époque que l'éditeur américain indépendant André Schiffrin définit comme celle où *Le contrôle de la parole* n'a jamais été si grand²⁶, il est indispensable que des contre-pouvoirs soient développés afin que les plus faibles ne soient pas livrés désarmés aux forces qui dominent le marché. Face à

des groupes de communication extrêmement puissants, qu'il s'agisse de Time Warner, Pearson, Viacom, Walt Disney, Hachette ou Berstelmann, et à des entreprises liées aux nouvelles technologies tout aussi agressives, Microsoft, Google, Amazon ou Yahoo, il convient de se mobiliser pour que la culture ne se dégrade pas et ne finisse par être considérée comme une vulgaire marchandise, consommable, jetable et périssable. L'Unesco l'a rappelé en 2001 en adoptant une déclaration capitale à propos de la diversité culturelle et en affirmant, en 2006, le droit des peuples à conserver ou récupérer tout ce qui fait partie intégrante de leur identité culturelle²⁷.

C'est dans ce cadre qu'il est nécessaire, à notre sens, de réfléchir à la numérisation des œuvres, écrites comme orales, qui constituent le trésor de l'humanité. Si l'on y parvient, on pourra estimer que l'on a réussi à domestiquer les moteurs de recherche, devenus des outils au service de l'égalité de tous les hommes, et de toutes les femmes, dans l'accès à la société de la connaissance et de l'information et non des instruments de domination des entreprises les plus puissantes de la planète.

Février 2007

24. On se souvient que le grand écrivain africain Amadou Hampâté Bâ aimait à répéter: « *Chaque fois qu'un vieillard meurt en Afrique, c'est une bibliothèque qui disparaît.* » Voir Amadou Hampâté Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul*, Arles, Actes Sud, coll. « Babel », 1992.

25. Voir sur ce point très important Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflection on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983, Eric Hobsbawm, *Nations and Nationalism since 1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, et Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999.

26. A. Schiffrin, *Le contrôle de la parole*, Paris, La Fabrique, 2005.

27. La Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle a été adoptée le 2 novembre 2001. Une journée spéciale sur ce thème a été organisée le 21 mai 2006 et, dans le cadre du rapport qui doit être publié en 2008, une première réunion de travail s'est tenue à Paris le 25 septembre 2006. Elle a réaffirmé ce droit inaliénable des peuples à la diversité culturelle, ce qui s'oppose aux volontés clairement affichées des groupes de communication.